

## **Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif de la société « Rotork plc » par la société « ABB Ltd »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

### **Noms des entreprises et groupes concernés :**

- L'acquéreur : la société « ABB Ltd » ;
- La cible : la société « Rotork plc ».

### **Nature de l'opération**

- Acquisition du contrôle exclusif.

### **Secteurs économiques concernés**

- Fourniture de solutions de contrôle des flux et d'instrumentation des vannes.

### **Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 12 octobre 2026.
-

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « ABB Ltd » de la société « Rotork plc », au moyen d'une offre publique d'achat portant sur la totalité des actions du capital social ordinaire émis et à émettre de la société « Rotork plc ».

« ABB Ltd » est une société à responsabilité limitée, son siège social est situé à Affolternstrasse 44, 8050 Zurich, Suisse, et est immatriculée au Registre du Commerce de Zurich, sous le numéro d'enregistrement CHE-101.049.653. La société est cotée à la bourse SIX Swiss Exchange de Zurich et à la bourse Nasdaq Stockholm. Elle constitue la société mère ultime du Groupe ABB, existant selon le droit suisse, dont le siège est situé à Zurich, Suisse. « ABB Ltd » est un leader technologique dans les domaines de l'électrification et de l'automatisation. En combinant son expertise en ingénierie et en numérisation, « ABB Ltd » aide les industries à fonctionner de manière plus efficace, productive et durable.

L'opération envisagée sera mise en œuvre par l'intermédiaire de la société « ABB Automation Holding UK Limited », un véhicule d'acquisition constitué en vertu du droit d'Angleterre et du Pays de Galles, dont le siège est situé à Daresbury Park, Daresbury, Warrington, Cheshire, WA4 4BT, Royaume-Uni, et immatriculée sous le numéro 17332914. Elle n'exerce aucune activité autre que celle de véhicule d'acquisition pour les besoins de l'opération envisagée.

« Rotork plc » est une société anonyme constituée selon le droit d'Angleterre et du Pays de Galles, immatriculée au Royaume-Uni sous le numéro de société 00578327, dont le siège social est sis Rotork House, Brassmill Lane, Bath, BA1 3JQ, Royaume-Uni. Elle est cotée à la Bourse de Londres et fait partie de l'indice FTSE 250. La société est un fournisseur mondial de solutions intelligentes du secteur du contrôle des fluides et d'instrumentation destinées aux secteurs du pétrole et du gaz, du traitement des eaux usées, de la production d'électricité, des procédés chimiques et des applications industrielles. La cible n'a aucune présence physique, filiale ou actif au Maroc. « Rotork plc » est active au Maroc uniquement à travers des ventes limitées au Maroc par l'intermédiaire de fabricants de vannes, d'OEMs et d'autres sociétés de négoce, en vue de leur revente aux clients finaux dans le pays.

Fait à Rabat, le 1<sup>er</sup> octobre 2026.